



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du vendredi 03 mai 2013

Convocation : 08 avril 2013

Membres en exercice : 18

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, vendredi 03 mai 2013 à 17h30 à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Michel BERNÉ.

Présents (10) :

Michel BERNÉ, Anne-Marie FORCINAL, Etienne BUTZBACH, Robert DEMUTH, Hubert ECOFFEY, Jean-Marie ROUSSEL, Renée HUMBERT, Michel GAIDOT, Bernard FRANCOIS, Bernard TENAILLON.

Absents ou excusés (8) :

Gérard GUYON, Monique DINET, Jean LEFEVRE, Yves DRUET, Françoise BOUVIER, Françoise FAURE, Daniel FEURTEY, Jean-Claude MATHEY.

Assistaient (2) :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires,
Mathieu OROSCO, Expert-comptable SOGESCO Baker Tilly.

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

ORDRE DU JOUR :

BILAN D'ACTIVITES 2012

Le président a présenté aux membres le bilan d'activités 2012.

> *EN ANNEXE (remis en séance aux membres) : Bilan d'activités*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté le bilan d'activités 2012***

COMPTE DE RESULTAT & BILAN FINANCIER 2012

Les comptes annuels ont été présentés par M. Mathieu Orosco, expert-comptable du cabinet Sogesco Baker Tilly.

Le bilan financier 2012 a fait apparaître un excédent net comptable de 481,93 euros.

> *EN ANNEXE (remis en séance aux membres) : Compte de résultat et bilan financier*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté le compte de résultat et le bilan financier 2012***

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 22 juin 2013 en salle d'Honneur de la Mairie de Belfort.

Il convient d'arrêter l'ordre du jour selon le projet ci-après :

9 h 00	Accueil des participants (café & viennoiseries)
9 h 30	Ouverture de la séance – Discours du Président
	Bilan des activités 2012
	Rapport financier 2012
	Cotisations et projets 2013
	Discours des membres de la tribune
12 h 00	Vin d'honneur offert par la Ville de Belfort

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté l'ordre du jour de l'assemblée générale***

TAUX DES COTISATIONS 2013

Le Président a proposé de reconduire à l'identique les taux de cotisations AMD90 2012 pour l'année 2013.

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF) votés en novembre dernier, on note une quasi stabilité.

> *EN ANNEXE (remis en séance aux membres) : Cotisations 2013*

Tableaux présentant le détail des cotisations 2013 pour les communes, EPCI et syndicats

Le président a proposé également que ces mêmes taux de cotisations soient reconduits pour l'année 2014 compte tenu des élections municipales cela permettrait à l'AMD90 de pouvoir percevoir les cotisations 2014 sans attendre la nouvelle assemblée générale constitutive.

⇒ *Les membres du conseil d'administration ont voté les taux de cotisations versées à l'association départementale des maires pour 2013 et 2014.*

FORMATION DES ELUS

Le Plan de Formation 2012/2013 a été adopté par les membres du Conseil d'administration du 23 mars 2012 exceptionnellement pour 2 ans compte tenu du retard pris par le Plan de formation 2011 et de la proximité des élections municipales de 2014.

6 séances de formation se sont tenues en 2012 et 8 séances sont à programmer en 2013.

Tarifs formation des élus

Le Président rappelle que l'intégralité des séances de formations est gratuite par délibération du Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2011.

> EN ANNEXE (*remis en séance aux membres*) : Bilan financier formation des élus 2012

CONGRES DES MAIRES 2013

Le prochain Congrès des Maires se tiendra du mardi 19 novembre au jeudi 21 novembre 2013 au Parc des Expositions de Versailles à Paris.

En conséquence, le Président propose d'arrêter les modalités de la délégation comme suit :

- *Réserver un billet de train collectif en TGV 2^{ème} classe, les horaires de départ et retour étant identiques pour tous les membres de la délégation : départ le mardi 19 novembre à 08h07 de Belfort et retour le jeudi 21 à 19h50 à Belfort,*
- *Réserver 2 nuitées en chambre individuelle ou à partagée (au choix des élus)*
- *Limiter le nombre d'inscriptions de la délégation à 30 élus, 2 par collectivité et uniquement maire, adjoint, président, vice-président (pas de conseiller)*
- *Privilégier les demandes des maires n'ayant pas encore participé à un congrès*
- *Solliciter une contribution aux frais de 110 € pour les maires ou présidents, les adjoints en chambre individuelle et 60 € en chambre à partager.*
- *Informé par courrier l'ensemble de nos adhérents des modalités d'inscription au congrès et à la délégation avec coupon-réponse pour faire partie de la délégation à retourner impérativement avant le vendredi 19 juillet ; toute demande survenant après cette date ne sera pas examinée.*

- ⇒ *Les membres du conseil d'administration ont souhaité augmenter le nombre d'inscriptions à 40 élus et réservent au Président la possibilité d'étendre ce nombre le cas échéant.*
- ⇒ *Le reste des modalités de la délégation pour le congrès des maires 2013 telles qu'énoncées ci-dessus ont été adoptées par les membres du conseil d'administration.*

BUDGET PREVISIONNEL 2013

Le président a présenté le budget prévisionnel à l'assemblée.

EN ANNEXE (remis en séance aux membres) : Budget prévisionnel 2013

- ⇒ *Les membres du conseil d'administration ont voté le budget prévisionnel*

DEMANDES DE SUBVENTION

- **Don au Secours populaire français**

Le Secours populaire fait état de l'augmentation des demandes d'aide, celles-ci émanant aussi bien de familles, de retraités, de jeunes, de chômeurs ...

Notre dernière participation date de mars 2011 et s'élevait à 650 euros.

- ⇒ *Les membres du conseil d'administration (sauf un vote contre, Robert Demuth) se sont prononcés sur l'octroi d'une subvention en faveur du Secours Populaire de l'ordre de 1000 euros pour l'exercice 2013.*
- ⇒ *Les membres du conseil d'administration ont proposé qu'une subvention soit donnée chaque année pour une association différente telle que le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur et le Secours Catholique.*

REMARQUES

Michel Gaidot, Maire de Vescemont, déplore la détérioration des relations avec les services de l'Etat et demande de faire valoir au Président ces difficultés auprès des autorités départementales de l'Etat.

- ⇒ *Les membres du conseil d'administration partagent ce sentiment et ont validé les propos du Maire de Vescemont*

Belfort, le 06/05/13

Le Président,



Michel BERNÉ